

## Les différentes formes de mobilité d'études et de formation

Accompagnement	Modalité	Public	Formes de mobilité	Avantages - Intérêts	Inconvénients – Points de vigilance
	Projet de voyage thématique	16-21 ans Seul ou en petit groupe	<b>Zellidja</b> (en Europe ou hors de l'UE)	Peut être réalisé pendant les vacances Grande liberté laissée sur le thème Aide financière	Un projet argumenté doit être déposé et validé Justifier le budget dépensé (comptabilité)
<b>Partir en mobilité individuelle :</b>  <b>autonomie complète</b>	Immersion socio-culturelle	Lycéens	<b>Youth exchanges</b> <b>Rotary</b>	Immersion culturelle en famille d'accueil et scolaire Peu coûteux, frais limités (transport, argent de poche)	Pré-requis : ouverture d'esprit, curiosité, capacité d'adaptation. Etre parrainé par un club Rotary Pas de reconnaissance de l'année scolaire
	Etudier dans un établissement scolaire étranger	En Europe		Procédures et conditions d'inscription identiques aux résidents (exceptions en Belgique & Autriche) Certaines procédures de reconnaissance de diplômes professionnels sont déjà prévues Bourses sur critères sociaux (CROUS) possibles	Avoir un projet d'études défini Niveau de maîtrise de la langue d'enseignement attesté (B2 minimum) Pas de bourses sur critères sociaux dans certains secteurs (paramédical, social) ni de bourses de mobilité dans le cas d'une mobilité autonome
		Hors de l'UE		Dépaysement Découverte d'un système éducatif et d'une pédagogie différente Modes d'enseignement et d'évaluation différents	Certaines filières inaccessibles aux étrangers (Suisse, Canada) Procédures administratives supplémentaires (visa, couverture sociale) Avoir un responsable légal / tuteur sur place Reconnaissance et validation d'études non garanties lors du retour en France (certaines exceptions avec le Québec)
	Mobilité de stage	En Europe		Découverte d'une pratique professionnelle dans un nouveau contexte culturel et linguistique. <b>PRAXES</b> (stage en Allemagne hors cursus) <b>Corps européen de solidarité</b> (volet stage)	Le stage n'est pas une pratique usuelle dans tous les pays. Parfois, il s'apparente à un job (voir plus bas)
		Hors de l'UE		Dépaysement Découverte d'une pratique professionnelle dans un contexte culturel et linguistique différents	Assez difficile à mettre en place : lourdeur des procédures administratives (visa spécifique, couverture sociale) Bien connaître la législation
	Travailler (job)	En Europe		Respecter les conditions légales de travail du pays	Niveaux de maîtrise linguistique et de qualification variables selon l'emploi occupé
Hors de l'UE		<b>PVT</b> <b>permis vacances travail</b>	Démarche d'obtention de visa de travail facilitée pour 15 pays lointains Pas de conditions linguistiques ou de diplômes	18 ans minimum - Pas d'aide financière Hors du PVT : procédures administratives et réglementations strictes (visa spécifique)	

**Césure** : avant un départ autonome en mobilité, l'élève ou l'étudiant peut demander à son établissement français l'autorisation d'une césure pour garder le bénéfice de sa place au retour en France

Accompagnement				Avantages – Intérêts	Inconvénients – Points de vigilance
<b>Partir en mobilité institutionnelle :</b>  <b>mobilité encadrée</b>	Objectif linguistique fort	Pour les plus jeunes (primaire et collège)	<b>Accueil en famille étrangère en France</b>	Esprit de convivialité Atténue les frais	Budget à prévoir Aucune aide financière
		Collégiens, lycéens	<b>Organismes de séjour linguistique</b>	Cours de langues adapté au niveau (évaluation au départ) Activités de loisirs possibles Hébergement en famille ou en résidence	Budget à prévoir Privilégier l'immersion internationale et les organismes labellisés (NF - loffice - Unosel) Aucune aide financière
		Etudiants, adultes	<b>Ecoles de langues</b>	Cours de langue pouvant être spécialisé sur une thématique professionnelle (business) ou une modalité (conversation téléphonique, écrit spécifique, conversation, passage d'un test)	Budget à prévoir Préconiser l'immersion internationale et les organismes labellisés à l'étranger Aucune aide financière
	Mobilité d'études	Collégiens, lycéens	<b>Lycée français à l'étranger (AEFE)</b>	Une année cours reconnue au retour (programme identique). Bourses de 30% à 100% des frais de scolarité pour les lycées de Vienne, Munich, Dublin, Barcelone, Madrid.	Peu de bourses accordées, critères sociaux et scolaires pris en compte Budget complémentaire à prévoir
			<b>Programmes franco-allemands (OFAJ) Voltaire 3<sup>ème</sup>-2GT B. Sauzay 4<sup>ème</sup>-1<sup>ère</sup></b>	Echanges réciproques de 3 mois ou 6 mois avec un élève allemand Peu coûteux Totalemment intégrés au parcours scolaire	Difficulté à trouver le partenaire allemand Limité au franco-allemand
		Pour tous	<b>Programme institutionnel : Erasmus+</b>	Mobilité reconnue et intégrée au parcours d'études en mode Etudes ou Stage. Permet de bénéficier de bourses de mobilité spécifiques (Erasmus, Région) Maintien de la bourse sur critères sociaux éventuellement complétée de l'aide à la mobilité internationale (AMI)	Sous réserve de la participation de l'établissement au programme Erasmus+ Limitation des choix d'établissements étrangers à ceux ayant signé un accord de partenariat
		Enseignement supérieur uniquement	<b>Programmes institutionnels : ISEP, BCI, Micefa, JET...</b>	Mobilité reconnue et intégrée au parcours d'études Permet de bénéficier de bourses de mobilité spécifiques liées au programme et régionales Maintien de la bourse sur critères sociaux éventuellement complétée de l'aide à la mobilité internationale (AMI)	Sous réserve de la participation de l'établissement Réservés aux étudiants Limitation des choix d'établissements étrangers à ceux ayant signé un accord de partenariat
	Mobilité de stage	Formation professionnelle tous niveaux + apprentis	<b>Erasmus+</b>	Stage reconnu et intégré au parcours d'études Bourses de mobilité Erasmus+ et régionales. Maintien de la bourse sur critères sociaux + aide à la mobilité internationale (AMI) éventuellement	Sous réserve de la signature par l'établissement de la charte Erasmus+

- 1- **Partir en mobilité autonome** : « je décide où je vais, quand je pars mais je dois gérer seul.e mes demandes de candidatures et d'inscription ». Les exigences en termes de pré-requis sont identiques aux étudiants résidents sur place et donc plus élevées. Les compétences linguistiques doivent être de bon niveau à l'oral mais aussi à l'écrit (B2 ou C1 selon les filières). Mieux vaut aller jusqu'à la validation d'un diplôme car la reconnaissance d'ECTS isolés est plus délicate en cas de retour anticipé. Une bourse sur critères sociaux peut être attribuée selon la discipline étudiée et l'établissement fréquenté à l'étranger mais il n'y a pas de bourses régionales ou liées à des programmes institutionnels dans ce cas (Erasmus+)

**Partir en mobilité institutionnelle** : les démarches sont facilitées car les accords entre établissements existent déjà. Un contrat d'études est signé avant le départ qui facilite la reconnaissance des acquis capitalisés à l'étranger. Les dossiers de candidature sont remplis via le service des relations internationales. Le niveau linguistique est plus tolérant (+/- B1). Des aides financières sont prévues pour soutenir la mobilité. L'étudiant conserve son statut d'étudiant en France pendant l'expérience de mobilité et tout ce qui relève de ce statut (maintien de la bourse sur critères sociaux, couverture sociale)

- 2- **Partir dans le secondaire** : plus l'élève est jeune, plus cela nécessite un accompagnement renforcé : les formules encadrées correspondent le mieux à cette situation, les durées sont variables (organismes linguistiques, associations, Rotary, séjour en famille). Dans certains cas, un responsable légal ou un tuteur doit être désigné sur place.

**Partir dans le supérieur** : un jeune majeur a des propositions plus vastes car il est plus autonome et responsable. Une mobilité de voyage, de volontariat, de cours en écoles de langues, d'études, de stages et de travail est envisageable.

\* il est possible de demander une césure à son établissement pour conserver sa place au retour de mobilité.

- 3- **Partir pour étudier ? pour travailler ? ou pour faire un break ?**

Il s'agit de conseiller la personne en fonction de sa situation présente, de ses acquis, de son projet actuel (voire de son absence de projet), de ses caractéristiques personnelles (motivations, autonomie, personnalité) mais aussi du temps disponible et de son budget. La mobilité est aussi l'occasion d'expérimenter des formes différentes de vie.

- 4- **Aides financières... ou pas ?**

Un candidat qui part en complète autonomie ne bénéficie pas d'aides régionales. Il peut cependant déposer un dossier de bourses sur critères sociaux auprès du CROUS. Certaines universités étrangères prévoient des bourses de mérite selon le niveau de réussite ou un allègement des frais d'inscription selon les revenus du foyer. Il s'agit de bien étudier l'ensemble des offres des fondations privées (voir le répertoire des bourses de la fondation de France). Des demandes d'aides exceptionnelles auprès des collectivités territoriales et organismes sociaux peuvent toujours être tentées au cas par cas.

- 5- **Partir en Europe ou plus loin ?**

La mobilité européenne est l'essence même de l'esprit de l'UE qui prévoyait dès le départ la libre circulation des citoyens au sein de l'espace Schengen. Des systèmes de reconnaissance des acquis ou de validation automatique de diplômes existent au sein de l'espace européen de l'Education qui facilitent la mobilité mais à l'initiative des établissements d'accueil. Certains diplômes bénéficient d'une reconnaissance anticipée par décret pour travailler dans l'UE.

Hors de l'Europe, mis à part avec le Québec et la Suisse où des accords existent, les procédures de reconnaissance de diplômes pour travailler sont plus aléatoires. Les centres ENIC-NARIC délivrent des attestations de comparabilité pour faciliter la lecture des parcours de formation et des diplômes acquis.